



COVID QUIZ

Marquée par les crises sanitaires, l'année 2020 s'est (enfin) achevée. La CGT vous souhaite une bonne année 2021! Pour bien la commencer, nous vous proposons de tester votre immunité aux fake news. Parce que la Covid-19 a bon dos, elle a beaucoup servi d'excuse pour rogner nos droits et supprimer des emplois, y compris dans des secteurs qui se portent bien. Alors, saurez-vous dire si c'est la faute à la Covid... ou pas ?

	 Covid	 Pas Covid
01 Les mesures sanitaires sur le site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
02 La suppression de 464 emplois à Défense & Space en France ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
03 L'extension du télétravail ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04 Les congés imposés et les heures Covid à récupérer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05 La suppression du menu matin à la cantine ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06 Le gel des salaires et des promotions ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07 La suppression de postes d'intérimaires et sous-traitants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08 Ma prise de poids ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09 Le flex office pour tout le monde ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

01 Covid : les mesures sanitaires ont permis de limiter la diffusion du virus dans l'entreprise. La CGT a alerté sur le danger et participé quotidiennement à leur mise en place, dès le début de la crise.

02 Pas Covid : la restructuration a été annoncée dès janvier 2020. La Covid n'a été qu'un prétexte pour transformer la rupture conventionnelle en PSE et y rajouter 60 suppressions de poste.

03 Covid : la CGT soutient le télétravail dans de bonnes conditions sans oublier que tous les salariés ne peuvent/veulent pas télétravailler. Nous défendons aussi les conditions de travail sur site.

04 Covid : cette mesure a malheureusement été possible à cause d'un accord d'entreprise signé par les autres syndicats. La CGT était favorable à l'activité partielle prise en charge par l'état.

05 Pas Covid : le COVID a pour symptôme la perte de goût mais pour les salariés qui déjeunent à la cantine, la note est plus salée !

06 Pas Covid : le gel hydroalcoolique oui, le gel des salaires non ! D'autant plus que la Covid a peu impacté notre secteur, nos objectifs économiques 2020 sont atteints et la trésorerie n'est plus dans le rouge.

07 Ca dépend : une expertise au niveau du groupe Airbus a montré que 10 000 postes d'intérimaires et de sous-traitants seraient concernés. Si la crise sanitaire a eu un impact dans l'aéronautique, le spatial a plutôt été épargné. Pourtant, beaucoup de postes y sont aussi supprimés.

08 Covid : les français ont pris en moyenne 2,5 kg lors du premier confinement. Attention à la sédentarité accrue liée au télétravail. Viens bouger avec la CGT à la prochaine manif' le 4 février !

09 Pas Covid : le télétravail lié au COVID a été une opportunité saisie par la direction pour tenter d'imposer durablement le flex office à tous afin de réduire les coûts. La CGT est contre cette décision imposée aux salariés qui voient leur espace de travail personnel disparaître.

VOTRE SCORE :

- Vous avez **5 réponses correctes** ou plus, bravo ! Vous êtes prêts **à rejoindre la CGT !**
- Vous avez **moins de 4 réponses correctes**, une consultation s'impose. Rejoignez la CGT et bénéficiez de **notre vaccin contre les fake news**. Il ne pique pas et il n'y a pas d'attente !

